



Synthèse du PASS-INNOVATION 2011-108

Procédé : **InterPV 2010**

Titulaire : Société WAGNER & Co., Z.I. La Grande Condemine, 71700 TOURNUS

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-108. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "InterPV 2010" est un système de montage pour modules photovoltaïques «HIP-XXXNKHE5 ou XXX peut être 195, 200, 205, 210, 214, 215» ; HIT-XXXHDE4 ou XXX peut être 230, 235, 240, 245, 250 ; HIT-NXXXSE10 – ou XXX peut être compris entre 200 et 245 par pas de 5 ; HIT-HXXXE01 - où XXX peut être compris entre 230 et 260 par pas de 5» de la société SANYO permettant une mise en œuvre en couverture. Le procédé est constitué d'un bac acier reposant sur des planches fixées aux chevrons. Un système de rails fixés aux pannes par sabots à travers les nervures bac et de pinces de fixation permet de maintenir les modules en mode portrait.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur maison d'habitation et bâtiment industriel ou agricole sur charpente traditionnelle en toiture complète ou partielle en association avec une couverture en tuiles, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour une charge ascendante et descendante normale admissible de 1205 Pa.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km du littoral.
- Sur des versants dont la pente minimale et la longueur maximale de rampant sont imposées par les DTUs pour la couverture associée au procédé, pente supérieure à 15°.
- Pour les modules HIT-HXXXE01 et HIT-XXXHDE4, les pinces de fixation sont positionnées à une distance comprise entre 280 et 445 mm des bords du module. Pour les modules HIT-NXXXSE10 et HIP-XXXNKHE5 les pinces de fixation sont positionnées à une distance comprise entre 270 et 450 mm des bords du module.
- En association avec une solution permettant d'éviter le glissement des modules.
- Avec une mise en œuvre de la bande Wakaflex conforme au §3 du document Pass'Innovation 2011-108.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-108 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 21/03/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2011-108.